



Honoraires de location

Résidence principale

A la charge du locataire :

- Visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€/m²
 - État des lieux : 3€/m²

A la charge du propriétaire :

- Visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 1 mois de loyer chargé TTC
 - État des lieux : 3€/m²

Logement de fonction ou bail société

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux :

- 12% TTC du loyer annuel

Honoraires de vente

Prix supérieur à 200.000€

Mandat exclusif : 4% TTC
Mandat non-exclusif 5% TTC

Prix inférieur à 200.000€

10.000€ TTC Forfaitaire

Honoraires à la charge du vendeurs ou de l'acheteur selon le mandat choisi